



CAJ/64/8

ORIGINAL : anglais

DATE : 8 octobre 2011

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

COMITÉ ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Soixante-quatrième session
Genève, 17 octobre 2011

LOGICIELS ECHANGEABLES

Document établi par le Bureau de l'Union

1. L'objet du présent document est de faire rapport sur des questions pertinentes concernant le document UPOV/INF/16/1 "Logiciels échangeables" et de fournir au Comité administratif et juridique (CAJ) des informations générales pour son examen de la révision du document UPOV/INF/16 "Logiciels échangeables".

2. La structure du présent document est la suivante :

I.	INFORMATIONS GENERALES.....	2
II.	TRADUCTION DU GUIDE DE L'UTILISATEUR DU SYSTÈME SIRIUS POUR LA SAISIE DES DONNÉES	2
III.	REVISION DU DOCUMENT UPOV/INF/16/1 "LOGICIELS ECHANGEABLES"	3
IV.	NOUVEAUX LOGICIELS À PRENDRE EN CONSIDÉRATION AUX FINS DE LEUR INCLUSION DANS LE DOCUMENT UPOV/INF/16 "LOGICIELS ÉCHANGEABLES"	3
	LOGICIELS PRESENTES A LA VINGT-HUITIEME SESSION DU TWC	3
	LOGICIELS A PRESENTER A LA VINGT-NEUVIEME SESSION DU TWC.....	5
ANNEXE I :	Proposition de révision du document UPOV/INF/16/1 "Logiciels échangeables".	
ANNEXE II :	Informations relatives aux nouveaux logiciels échangeables communiquées par les Pays-Bas en réponse à la circulaire E-1464	
ANNEXE III :	Informations relatives aux nouveaux logiciels échangeables communiquées par la Fédération de Russie en réponse à la circulaire E-1464	

3. Les abréviations ci-après sont utilisées dans le présent document :

CAJ :	Comité administratif et juridique
TC :	Comité technique
TC-EDC :	Comité de rédaction élargi du Comité technique
TWA :	Groupe de travail technique sur les plantes agricoles
TWC :	Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur
TWF :	Groupe de travail technique sur les plantes fruitières
TWO :	Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers
TWV :	Groupe de travail technique sur les plantes potagères
TWP :	Groupes de travail techniques

I. INFORMATIONS GENERALES

4. Le Comité technique (TC), à sa quarante-sixième session tenue à Genève du 22 au 24 mars 2010, et le CAJ, à sa soixante et unième session tenue à Genève le 25 mars 2010, sont convenus que le document UPOV/INF/Software Draft 3, reproduit sous la cote UPOV/INF/18/1 Draft 1, devrait être soumis au Conseil pour adoption à sa quarante-quatrième session ordinaire.

5. À sa quarante-quatrième session ordinaire tenue à Genève le 21 octobre 2010, le Conseil a adopté le document UPOV/INF/18/1 "Logiciels échangeables" sur la base du document UPOV/INF/18/1 Draft 1. Sur la base de la décision du Conseil de ne pas adopter le document UPOV/INF/16/1 Draft 1 et afin de conserver une numérotation séquentielle pour les documents d'information, la cote du document "Logiciels échangeables", qui était "UPOV/INF/18/1", est devenue "UPOV/INF/16/1" (voir le paragraphe 33 du document C/44/17 "Compte rendu").

II. TRADUCTION DU GUIDE DE L'UTILISATEUR DU SYSTÈME SIRIUS POUR LA SAISIE DES DONNÉES

6. Le TC, à sa quarante-sixième session, et le CAJ, à sa soixante et unième session, ont approuvé la traduction en anglais du guide d'utilisateur du système SIRIUS pour la saisie des données par le Bureau de l'Union, étant entendu que les experts de la France vérifieront la version anglaise et en seront également responsables.

7. Comme convenu par le TC à sa quarante-sixième session et le CAJ à sa soixante et unième session, le guide de l'utilisateur a été traduit en anglais par le Bureau de l'Union et soumis aux experts de la France en juin 2011.

8. Le CAJ est invité à prendre note du compte rendu sur les faits nouveaux concernant la traduction en anglais du guide de l'utilisateur du système SIRIUS.

III. REVISION DU DOCUMENT UPOV/INF/16/1 “LOGICIELS ECHANGEABLES”

9. La section 4 du document UPOV/INF/16/1 “Logiciels échangeables”, adopté par le Conseil de l’UPOV à sa quarante-quatrième session ordinaire, est ainsi libellée :

“4 Renseignements sur l’utilisation des logiciels par les membres de l’Union

“4.1 Une circulaire est diffusée aux membres de l’Union chaque année, en vue de les inviter à donner des renseignements sur leur utilisation des logiciels figurant dans le document UPOV/INF/16.

“4.2 Les renseignements sur l’utilisation des logiciels par les membres de l’Union sont indiqués dans les colonnes ‘Membre(s) de l’UPOV utilisant le logiciel’ et ‘Application par l’(les) utilisateur(s)’. En ce qui concerne la colonne ‘Application par l’(les) utilisateur(s)’, les membres de l’Union peuvent indiquer, par exemple, les cultures ou les types de cultures pour lesquels les logiciels sont utilisés.”

10. Le 4 février 2011, le Bureau de l’Union a diffusé la circulaire E-1464 auprès des personnes désignées par les membres de l’Union faisant partie du Comité technique, les invitant à donner des informations sur l’utilisation des logiciels mentionnés dans le document UPOV/INF/16. Le Bureau de l’Union a reçu des informations de la Croatie sur l’utilisation des logiciels présentés dans le document UPOV/INF/16. L’annexe I du présent document tient compte des informations actualisées sur l’utilisation des logiciels échangeables présentées par la Croatie.

11. À sa quarante-septième session tenue à Genève du 4 au 6 avril 2011, le TC a approuvé le contenu du document UPOV/INF/16 “Logiciels échangeables” tel qu’il est reproduit dans l’annexe I du présent document. Il a noté que, sous réserve de l’accord du CAJ à sa soixante-quatrième session prévue à Genève en octobre 2011, la révision du document UPOV/INF/16/1 (document UPOV/INF/16/2) serait soumise pour adoption au Conseil à sa quarante-cinquième session ordinaire, prévue à Genève le 20 octobre 2011 (voir le paragraphe 37 du document TC/47/26 “Compte rendu des conclusions”).

12. Le CAJ est invité à approuver la révision du document UPOV/INF/16, comme indiqué au paragraphe 11.

IV. NOUVEAUX LOGICIELS À PRENDRE EN CONSIDÉRATION AUX FINS DE LEUR INCLUSION DANS LE DOCUMENT UPOV/INF/16 “LOGICIELS ÉCHANGEABLES”

Logiciels présentés à la vingt-huitième session du TWC

13. La procédure d’examen de ces propositions d’incorporation est exposée dans le document UPOV/INF/16/1 “Logiciels échangeables”, comme suit :

“2 Procédure à suivre pour inclure des logiciels

“Les logiciels qu’il est proposé d’inclure dans le document UPOV/INF/16 par les membres de l’Union sont tout d’abord soumis pour examen au Groupe de travail technique sur les systèmes d’automatisation et les programmes d’ordinateur (TWC). En fonction des logiciels présentés et

de l'expérience des membres de l'Union, le TWC formule une recommandation au Comité technique (TC) en ce qui concerne la mention éventuelle de ces logiciels dans le document UPOV/INF/16. Si le TC et le Comité administratif et juridique (CAJ) formulent une recommandation positive, les logiciels seront mentionnés dans un projet de document UPOV/INF/16, qui sera examiné par le Conseil en vue de son adoption. Le document UPOV/INF/16 est adopté par le Conseil.”

14. À la vingt-huitième session du Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur (TWC), tenue à Angers (France) du 29 juin au 2 juillet 2010, l'Office communautaire des variétés végétales de l'Union européenne (OCVV) a invité le TWC à envisager d'incorporer la base de données centralisée des dénominations variétales de l'OCVV dans le document UPOV/INF/Software. Il a été expliqué que cette base serait mise à la disposition de tous les membres de l'Union et permettrait à ceux-ci d'utiliser l'outil de vérification des dénominations variétales de l'OCVV en combinaison avec toutes les données figurant dans la base de données centralisée des dénominations variétales de l'OCVV. Le TWC a pris note des avantages qui pourraient découler de l'harmonisation de la vérification des dénominations variétales, et est convenu qu'il faudrait proposer d'incorporer la base de données centralisée des dénominations variétales de l'OCVV dans le document UPOV/INF/Software (voir les paragraphes 65 et 66 du document TWC/28/36 “Report”).

15. À la suite de la vingt-huitième session du TWC, l'OCVV a écrit au Bureau de l'Union pour expliquer que la base de données centralisée des dénominations variétales de l'OCVV était accessible aux membres de l'Union par l'intermédiaire de son site Web, et a expliqué que le logiciel de vérification des dénominations variétales, qui était le fruit de la coopération entre l'OCVV et le Groupe d'étude et de contrôle des variétés et des semences (GEVES) (France), serait également mis à la disposition des membres de l'Union. À cet égard, il a précisé que ni l'OCVV ni le GEVES ne seraient en mesure de fournir une assistance pour l'installation ou l'utilisation de ce logiciel.

16. Le TWC a aussi pris connaissance d'un exposé sur les systèmes de gestion électronique des bureaux mis en œuvre par l'OCVV, dont une copie fait l'objet de l'annexe III du document TWC/28/35. L'OCVV a proposé son assistance à tout membre de l'Union souhaitant tirer avantage de l'expérience de l'OCVV aux fins de la mise au point de son système, et a suggéré d'examiner dans quelle mesure cette offre pourrait être prise en considération dans le document UPOV/INF/Software ou ailleurs (voir le paragraphe 67 du document TWC/28/36 “Report”).

17. À sa quarante-septième session, le TC a pris note des possibilités d'accès des membres de l'Union à la base de données centralisée sur les dénominations variétales de l'OCVV et du fait que l'OCVV envisageait des moyens de mettre son logiciel de vérification des dénominations variétales à la disposition des membres de l'Union (voir le paragraphe 38 du document TC/47/26 “Compte rendu des conclusions”). À la suite de la quarante-septième session du TWC, l'OCVV a précisé que l'accès à la base de données centralisée sur les dénominations variétales de l'OCVV offert aux membres de l'Union comprenait également l'accès au logiciel de vérification des dénominations variétales.

18. À sa quarante-septième session tenue à Genève du 4 au 7 avril 2011, le TC est convenu que le document UPOV/INF/16 devait être modifié afin de permettre l'inclusion de l'offre d'assistance par l'OCVV relative au système de gestion électronique des bureaux que

l'OCVV avait mis au point (voir le paragraphe 16 du présent document et le paragraphe 39 du document TC/47/26 "Compte rendu des conclusions").

19. Le document UPOV/INF/16 contient des informations sur les logiciels échangeables mis à disposition d'autres membres de l'Union. À cet égard, l'offre d'assistance de l'OCVV pour l'élaboration de systèmes de gestion électronique des bureaux ne répond pas directement à la finalité du document UPOV/INF/16.

20. Des informations sur l'assistance offerte par les membres de l'Union figurent sous la rubrique "Actualités et événements" du site Web de l'UPOV. Ainsi, le point intitulé "Assistance offered by Naktuinbouw" donne des renseignements sur l'assistance offerte sous la forme d'un centre d'information sur les questions techniques concrètes et les possibilités de stage. En outre, à sa quatre-vingtième session tenue le 20 octobre 2010, le Comité consultatif a pris note de la proposition de fournir un accès à la page Web "Assistance" à partir de la deuxième zone d'accès restreint sur le site Web de l'UPOV et est convenu que l'accès à cette page Web "Assistance" serait réexaminé à sa quatre-vingt-deuxième session prévue le 19 octobre 2011. Par conséquent, le CAJ souhaitera peut-être inviter le Comité consultatif à examiner comment ces offres d'assistance émanant des membres de l'UPOV pourraient être présentées de manière coordonnée.

21. *Le CAJ est invité à :*

a) prendre note des possibilités d'accès des membres de l'Union à la base de données centralisée des dénominations variétales de l'OCVV, telles qu'exposées aux paragraphes 14 et 15;

b) prendre note du fait que le logiciel de vérification des dénominations variétales mis au point par l'OCVV et le GEVES est accessible aux membres de l'Union, comme indiqué au paragraphe 17; et

c) demander au Comité consultatif d'examiner de quelle façon les offres d'assistance émanant des membres de l'Union pourraient être présentées de manière coordonnée.

Logiciels à présenter à la vingt-neuvième session du TWC

22. En réponse à la circulaire E-1464, les Pays-Bas et la Fédération de Russie ont fourni des informations sur les logiciels échangeables en sus de celles figurant dans le document UPOV/INF/16/1 "Logiciels échangeables". L'information fournie par les Pays-Bas figure dans l'annexe II du présent document et celle qui a été fournie par la Fédération de Russie dans l'annexe III.

23. La procédure d'examen de ces propositions d'incorporation est exposée dans le document UPOV/INF/16/1 "Logiciels échangeables", comme suit :

“2. Procédure à suivre pour inclure des logiciels

“Les logiciels qu’il est proposé d’inclure dans le document UPOV/INF/16 par les membres de l’Union sont tout d’abord soumis pour examen au Groupe de travail technique sur les systèmes d’automatisation et les programmes d’ordinateur (TWC). En fonction des logiciels présentés et de l’expérience des membres de l’Union, le TWC formule une recommandation au Comité technique (TC) en ce qui concerne la mention éventuelle de ces logiciels dans le document UPOV/INF/16. Si le TC et le Comité administratif et juridique (CAJ) formulent une recommandation positive, les logiciels seront mentionnés dans un projet de document UPOV/INF/16, qui sera examiné par le Conseil en vue de son adoption. Le document UPOV/INF/16 est adopté par le Conseil.”

24. Dans ce contexte, les Pays-Bas et la Fédération de Russie ont été invités à présenter leurs propositions à la vingt-neuvième session du TWC, tenue à Genève du 7 au 10 juin 2011 (voir le paragraphe 40 du document TC/47/26 “Compte rendu des conclusions”).

25. À sa vingt-neuvième session, le TWC a examiné le document TWC/29/7 “Logiciels échangeables” et pris connaissance d’un exposé présenté par Mme Hedwich Teunissen (Pays-Bas) intitulé “*Bionumerics Software for Databasing and Data Analysis*” (document TWC/29/30). Le TWC est convenu que le logiciel bionumérique pour la création de bases de données et l’analyse de données pouvait être incorporé aux logiciels échangeables sous réserve de l’approbation du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN (BMT) à sa treizième session prévue à Brasilia du 22 au 24 novembre 2011 (voir les paragraphes 39 et 40 du document TWC/29/31 “Report”). Il n’y a pas eu d’exposé présenté par la Fédération de Russie à la vingt-neuvième session du TWC. La prochaine occasion de passer en revue les logiciels supplémentaires fournis par la Fédération de Russie aura lieu à la treizième session du TWC en 2012.

26. Les recommandations formulées par le TWC à sa vingt-neuvième session et par le BMT à sa treizième session seront présentées au TC à sa quarante-huitième session, en mars 2012, et au CAJ à sa soixante-sixième session, en octobre 2012.

27. Le CAJ est invité à prendre note des informations concernant les logiciels supplémentaires pour le document UPOV/INF/16 dont il est question aux paragraphes 22 à 26 du présent document.

[Les annexes suivent]

APPENDICE I

Proposition de révision du document UPOV/INF/16/1 “Logiciels échangeables”

(Les informations relatives aux nouveaux logiciels échangeables communiquées par la Croatie (HR) en réponse à la circulaire E-1464 sont surlignées)

LOGICIELS ÉCHANGEABLES DE L’UPOV

- a) Administration des demandes
- b) Systèmes de demande en ligne
- c) Vérification des dénominations variétales
- d) Conception des essais DHS et analyse des données

Date de l’inclusion	Nom du programme	Langage de programmation	Fonction (bref résumé)	Source et personnes à contacter	Condition de la fourniture	Membre(s) de l’UPOV utilisant le logiciel	Application par l’(les) utilisateur(s)
	DUSTNT	FORTTRAN 90	Programme général pour analyser les données recueillies lors des essais DHS. Comprend des fonctions pour l’analyse COY et une large gamme de techniques d’analyse à variables multiples.	Royaume-Uni : Dr. Sally Watson Mél. : sally.watson@afbini.gov.uk		GB	Graminées, pois (fourrager et potager), navet, chou-navet, oignon, choux de Bruxelles, colza oléagineux d’hiver, betterave sucrière, féverole à petits grains, colza oléagineux de printemps, choux, lin oléagineux
	GAIA	Windev	Établit des comparaisons entre les variétés pour la gestion des collections de référence.	France : Mél. : christophe.chevalier@geves.fr		FR	Sorgho, betterave à sucre, maïs, blé, orge, avoine, colza, tournesol, triticale, pois
						HR	Orge, maïs, blé

[L’annexe II suit]

ANNEXE II

Informations relatives aux nouveaux logiciels échangeables communiquées par les Pays-Bas en réponse à la circulaire E-1464

LOGICIELS ÉCHANGEABLES DE L'UPOV

Veillez soumettre l'information de votre pays/organisme dans les colonnes intitulées "Membre(s) de l'UPOV utilisant le logiciel" et "Application par l'(les) utilisateur(s)", selon que de besoin.

INFORMATION SOUMISE PAR (NOM DE L'ÉTAT/ORGANISATION) :	
--	--

- a) Administration des demandes
- b) Systèmes de demande en ligne
- c) Vérification des dénominations variétales
- d) Conception des essais DHS et analyse des données
- e) Enregistrement et transferts des données
- f) Analyse d'images
- g) Données biochimiques et moléculaires

Date de l'inclusion	Nom du programme	Langage de programmation	Fonction (bref résumé)	Source et personnes à contacter	Condition de la fourniture	Membre(s) de l'UPOV utilisant le logiciel	Application par l'(les) utilisateur(s)
	BIONUMERICS		Plate-forme de création de bases de données et d'analyse de schémas 1D, de gels 2D, de tableaux de phénotypes et de séquences d'ADN/de protéines	Pays-Bas Mél. : h.teunissen@naktuinbouw.nl	Logiciels commerciaux disponibles par l'intermédiaire d'Applied Maths	NL	Pomme de terre, fraisier, œillet, pommier, campanule, chou de chine, frésia, géranium, glaïeul, guzmania, gypsophile, hellébore, hortensia, avoine rude, fusain, pennisetum purpureum (millet pourpre "Prince"), concombre, lis, mandevilla, ornithogale, poivrier, poirier, phalaenopsis, platycodon, rhipsalis, rosier, chou de milan, laitue, chou cabus, haricot, tomate, oignon, pastèque, carotte, zantédesque

ANNEXE III

Informations relatives aux nouveaux logiciels échangeables communiquées par la Fédération de Russie en réponse à la circulaire E-1464

LOGICIELS ÉCHANGEABLES DE L'UPOV

Veillez soumettre l'information de votre pays/organisme dans les colonnes intitulées "Membre(s) de l'UPOV utilisant le logiciel" et "Application par l'(les) utilisateur(s)", selon que de besoin.

INFORMATION SOUMISE PAR (NOM DE L'ÉTAT/ORGANISATION)	
--	--

- a) Administration des demandes
- b) Systèmes de demande en ligne
- c) Vérification des dénominations variétales
- d) Conception des essais DHS et analyse des données

Date de l'inclusion	Nom du programme	Langage de programmation	Fonction (bref résumé)	Source et personnes à contacter	Condition de la fourniture	Membre(s) de l'UPOV utilisant le logiciel	Application par l'(les) utilisateur(s)
	ZAJVKA	SQL Windows	Information sur les demandes (nom et adresse des déposants, dénomination proposée, date de la demande, etc., et enregistrement (dénomination, date de l'enregistrement))	Fédération de Russie, Commission d'État de la Fédération de Russie pour l'examen et la protection des obtentions végétales, Valentin Sherbina, chef du Département informatique Mél. : gossort@gossort.com		RU	Toutes les plantes cultivées
	OOS	SQL Windows	Logiciel pour base de données généralisée aux fins de la programmation et de l'analyse de données sur les variétés végétales soumises aux essais DHS	Fédération de Russie, Commission d'État de la Fédération de Russie pour l'examen et la protection des obtentions végétales, Valentin Sherbina, chef du Département informatique Mél. : gossort@gossort.com		RU	Toutes les plantes cultivées

CAJ/64/8
Annexe III, page 2

Date de l'inclusion	Nom du programme	Langage de programmation	Fonction (bref résumé)	Source et personnes à contacter	Condition de la fourniture	Membre(s) de l'UPOV utilisant le logiciel	Application par l'(les) utilisateur(s)
	PLOD_PLAN	SQL Windows	Logiciel de base de données pour l'analyse DHS et la programmation de données sur les essais DHS sur des espèces fruitières ou des baies	Fédération de Russie, Commission d'État de la Fédération de Russie pour l'examen et la protection des obtentions végétales, Valentin Sherbina, chef du Département informatique Mél. : gossort@gossort.com		RU	Espèces fruitières, baies
	ISS (SPRAVKA)	Borland C (DOS) VBA (en cours de création)	Logiciel de notification, calcul et analyse de données sur les variétés végétales soumises aux essais DHS les 10 dernières années	Fédération de Russie, Commission d'État de la Fédération de Russie pour l'examen et la protection des obtentions végétales, Valentin Sherbina, chef du Département informatique Mél. : gossort@gossort.com		RU	Toutes les plantes cultivées

[Fin de l'annexe III et du document]